

Déclaration de l'EFPIA

Bruxelles, le 6 mai 2021 (10h00)

Suite à la décision des États-Unis de soutenir la proposition de levée des brevets sur les vaccins COVID-19, la directrice générale de l'EFPIA, Nathalie Moll, a déclaré : « *Cette décision sans vision à long-terme et inefficace de l'administration Biden met en péril les progrès durement acquis dans la lutte contre cette terrible pandémie. Bien que nous sommes tout à fait d'accord avec l'objectif de protéger les citoyens du monde entier par le biais des vaccins, la levée des brevets rendra encore plus difficile la lutte contre le coronavirus* ».

Elle a poursuivi en disant que « *l'augmentation de la capacité à fournir des doses aux citoyens du monde entier exige les compétences et le savoir-faire technique des développeurs des vaccins pour intégrer des organisations manufacturières partenaires* ». « *Vous ne pouvez tout simplement pas atteindre une augmentation de la capacité de production en renonçant aux brevets et en espérant que des usines jusqu'ici inconnues dans le monde se tourneront vers le processus complexe de la fabrication de vaccins. Le risque est de détourner les matières premières et les fournitures des chaînes d'approvisionnement bien établies et efficaces vers des sites de fabrication moins efficaces où la productivité et la qualité peuvent être un problème. Cela ouvre la porte à l'entrée de vaccins contrefaits dans la chaîne d'approvisionnement à travers le monde. L'augmentation de la capacité de production n'est réalisable que grâce à des partenariats volontaires et collaboratifs entre les innovateurs à l'origine de chaque vaccin et des partenaires de fabrication experts. Nos objectifs devraient être d'éliminer les obstacles à la collaboration, d'assurer la libre circulation des matériaux dans le monde entier et de poursuivre l'effort de recherche* ».

Dès le début de la crise, l'Europe s'est impliquée dans la recherche, le développement et l'innovation, allant des nouveaux tests diagnostics à la technologie de l'ARNm utilisée dans le premier vaccin approuvé. Ces réponses, basées sur la recherche, nous ont donné les outils nécessaires pour lutter contre la pandémie. Ce sont ces réponses, fondées sur le cadre de la propriété intellectuelle, qui ont incité les innovateurs à explorer ces nouvelles technologies. Reconnaissant la genèse de ces outils vitaux, le Parlement européen a voté contre la levée des brevets le 29 avril 2021 et la Commission européenne est restée cohérente dans son soutien à l'innovation, comme solution dans la lutte contre cette pandémie.

Si elle est approuvée par l'OMC, la levée des brevets supprimerait toute incitation pour les entreprises à poursuivre leurs recherches sur les nouveaux variants, les nouveaux diagnostics, traitements et vaccins pour lutter contre le coronavirus. Parallèlement, cela ne permettrait pas d'augmenter la capacité mondiale de fabrication des vaccins COVID-19. En outre, la suppression des brevets sur les vaccins COVID-19 menacerait également toute réponse fondée sur l'innovation aux pandémies futures.

Nathalie Moll a conclu en disant : « *Il est essentiel que l'Europe continue de défendre l'innovation médicale en tant que seule voie permanente contre le coronavirus par son opposition à la levée des brevets. En tant que plaque tournante mondiale de la fabrication de vaccins, nous devrions continuer à nous concentrer sur la création de partenariats et*

l'investissement dans des installations afin d'accroître la capacité de répondre aux besoins des citoyens à travers l'Europe à travers le monde. »